



RAPPORT D'ACTIVITES

DE

L'INSTITUT INTERNATIONAL DES DROITS

DE L'ENFANT

POUR L'ANNEE 2008

FEVRIER 2009

1. PROJET « CHINE ET DROITS DE L'ENFANT 2006–2008 »

1.1 Activités de formation

En 2008, l'IDE a réalisé un séminaire du 20 au 24 octobre à Zhengzhou sur le thème « *Prevention, Protection, and Participation of the Minors at risk* ». Cette formation fait suite à un premier séminaire consacré aux enfants en situation de rue réalisé également à Zhengzhou en 2007, ainsi qu'à l'évaluation externe réalisée par l'IDE cette même année. Comme pour le premier séminaire, celui de 2008 a été organisé en collaboration avec le Ministère du Commerce, le Ministère des affaires civiles et UNICEF-Chine. L'implication de l'IDE dans l'élaboration du programme et dans la conduite du séminaire a été effectuée sous la conduite de M. Stoecklin et d'une experte des Philippines, Mme Rutchelle Solis. Cette formation a été prodiguée aux responsables (et à leur personnel) des Centres pour enfants en situation de rue de 6 provinces, à savoir une quarantaine de participants. Les deux réalisations majeures durant ce séminaire ont été :

- Un test concluant de mise en application du « système enfant-rue », méthodologie élaborée par les Profs. Lucchini et Stoecklin.
- L'intégration de la composante VIH/SIDA dans cette formation, ce qui est une réelle valeur ajoutée, le thème étant relativement sensible en Chine.

Un working report en chinois est attendu pour 2009.

Le séminaire sur la Justice juvénile que l'IDE a organisé du 24 au 30 août 2007 à Sion a fait l'objet d'un working report en français qui a été publié en mars 2008, ainsi que d'un working report en chinois publié en septembre 2008.

L'IDE se félicite de la bonne collaboration inaugurée en 2006 avec UNICEF-Chine et entretenue depuis lors. Il a noué aussi des contacts étroits avec les autorités chinoises, notamment avec les Ministères du Commerce et des Affaires civiles, par qui passent la coopération internationale et la protection de l'enfant. Il constate, comme prévu, que les démarches pour organiser les activités décrites sont très longues et compliquées et nécessitent une approche à petits pas.

1.2 Préparation des activités 2009

2008 a été marqué par des retards et reports d'activités : il y a eu du côté chinois un retard dans l'analyse de situation du domaine de la justice de mineurs, et en conséquence la consultation que la China Law Society a demandé à IDE d'effectuer pour examiner/évaluer le nouveau projet de Loi est reportée jusqu'à nouvel avis de la part des autorités chinoises. L'IDE reste à disposition. Le séminaire sur les migrants, originellement prévu en 2008, est également retardé pour des raisons qui incombent à UNICEF et aux autorités chinoises, notamment NCCWC (National Committee on Care for Women and Children), portant sur des données statistiques. L'IDE a réitéré sa disponibilité.

Par ailleurs, l'IDE reste déçu de n'avoir pas pu organiser son séminaire sur la thématique des droits de l'enfant et le sport : la tenue des JO 2008 était une opportunité exceptionnelle de travailler ce thème. Ce sujet est encore trop sensible

en Chine et, malgré l'aide d'UNICEF, nous n'avons pas pu réaliser cette formation. Le CIO est resté très discret dans son appui, malgré un intérêt indiqué pour le projet. L'IDE se fixe 2010 comme horizon réaliste pour un séminaire sur le sport.

Face aux retards côté chinois, l'IDE n'est pas resté les bras croisés. Nous avons relancé et initié des contacts avec plusieurs universités chinoises, avec l'objectif à court terme de commencer par des formations de sensibilisation aux droits de l'enfant dans les hautes écoles chinoises et à moyen terme d'installer des formations durables sur les droits de l'enfant, de type Diplôme ou Master. L'intérêt existe et les échos sont favorables, notamment à la suite de deux conférences sur les droits de l'enfant qui ont été données par M. Stoecklin en octobre 2008 à Shanghai, l'une à l'Université de Fudan pour un public de doctorants en sciences politiques, l'autre pour les membres de la Shanghai Association for Family Planning engagés dans l'éducation aux soins à la petite enfance. Des coopérations se dessinent notamment avec l'Université de Fudan à Shanghai, et avec la Chinese Academy of Social Sciences à Beijing.

Enfin, une entrevue positive à l'Ambassade de Suisse à Beijing, avec MM. Pierre Hagmann et Gautier Chiarini, a permis d'évoquer des pistes de collaboration sur le principe d'une représentation thématique « droits de l'enfant » par l'IDE lors de l'exposition universelle « Shanghai 2010 ».

2. FORMATIONS

L'IDE a dispensé les formations suivantes :

2.1 Séminaire Belarus

En 2007, UNDP a approché la Confédération helvétique, par le DFAE, pour mettre sur pied une formation en matière de **justice juvénile**, destinée à des officiels de Biélorussie pour un cours théorique sur les exigences internationales et un échange sur les "bonnes pratiques". Le DFAE a demandé à l'IDE de recevoir une délégation de Biélorussie pour une formation ad hoc. Ce cours a eu lieu du **16 au 20 juin 2008** au siège de l'IDE, à Sion, sous la forme d'un module de formation d'une semaine pour 16 responsables biélorusses, dont le Vice-ministre de la Justice en charge de la réforme du système justice des mineurs et la Vice-ministre de l'Education, en charge des aspects Prévention et Institutions. Les autres participants étaient des personnes en charge des jeunes délinquants dans les fonctions de police, procureur, juge, directeur de centre et des personnes travaillant dans la formation et la législation, plus un représentant d'UNICEF Biélorussie.

L'enseignement a été donné par une équipe interdisciplinaire composée de Mme Renate Winter, Présidente de la Cour spéciale ONU pour la Sierra Leone et de Mme Paola Riva Gapany, MM Philip Jaffé, Karl Hanson, Christian Nanchen, Michel Lachat, Gérard Demierre, Daniel Stoecklin, Robert Steiner, Jean Zermatten.

La mise en perspective des grands standards internationaux en matière pénale a constitué la charpente du cours, tout en respectant les apports historiques, culturels et juridiques de la Biélorussie.

Les participants biélorusses ont présenté une liste de recommandations, qu'ils ont préféré nommer « **Propositions pour le Développement de la Justice des Mineurs en Biélorussie** ».

Suivi : un séminaire no 2 pour les juges et procureurs aura lieu à Minsk au début 2009.

2.2 Projet de nouvelle formation pour juges, avocats, policiers

Durant l'année 2008, l'IDE a travaillé à la préparation d'une formation de niveau Certificat (Système de Bologne) pour Juges, Avocats et Policiers. Cette initiative a été soutenue dès fin 2007 par la OAK Foundation de Genève, qui a permis d'engager une cheffe de projet ad hoc, Mme Julie André, pour mettre sur pied, avec l'aide d'un Comité scientifique, cette nouvelle formation.

En bref, une telle formation est justifiée par l'évolution législative récente qui place l'audition de l'enfant au cœur de la procédure judiciaire notamment en matière de divorce et d'infractions contre l'intégrité sexuelle, l'inquiétante utilisation des enfants à travers des accusations d'abus sexuels dans les procédures civiles et pénales, les débats très médiatisés des récentes affaires suisses de viols, ou des affaires belges et française comme l'affaire Dutroux et de celle dite d'Outreaux, imposent de doter les acteurs du monde judiciaire de nouveaux outils d'analyse et de compréhension de la parole de l'enfant, dans le souci d'une administration de la justice plus respectueuse des enfants et de leurs droits. C'est ainsi que la question devenue aigue est de permettre aux acteurs judiciaires de disposer des clefs de compréhension et d'analyse, dans des problématiques très sensibles et complexes qui mettent en cause deux parties : les auteurs et les victimes enfants.

Il s'agit d'une formation de type Certificat de 15 crédits ECTS qui impose aux participants de suivre 7 modules de deux jours, complétés par un travail personnel. Une journée de lancement a eu lieu le 9 décembre et la formation proprement dite commencera en avril 2009. Les modules proposés sont :

1. *Le contexte : l'enfant dans le droit – les droits de l'enfant*
2. *La Parole, l'enfant dans sa parole*
3. *L'enfant, le représentant de la justice et le clinicien*
4. *Le représentant de la Justice à l'écoute de l'enfant*
5. *La technique de l'audition de l'enfant, théorie et pratique*
6. *La scène judiciaire comme actrice de la résilience, la prise en charge : auteurs, victimes, témoins*
7. *Les collaborations entre les différentes professions*

2.3 Université d'été

Du 14 au 18.07.2008 a eu lieu l'Université d'été organisée par l'IDE, l'IUKB, le Ministère de la Famille et de l'Intégration du Luxembourg et l'Université du Luxembourg. La session 2008 s'est déroulée à l'IUKB et a porté sur le thème de la violence envers les enfants. La parution du « Rapport mondial sur la violence contre les enfants » (2006) a apporté un outil de travail élaboré et la base d'une réflexion universelle. La violence concerne en effet toutes les classes sociales, toutes les

cultures et toutes les régions du monde. L'Université d'Eté s'est déroulée sous la direction scientifique du Prof. Karl Hanson et du Prof. Dieter Ferring. Outre la violence entre pairs, les cours ont abordé la violence dans la famille et la violence institutionnelle (notamment vis-à-vis des mineurs en conflit avec la loi), avec comme perspective transversale la prévention. Les méthodes d'enseignement ont allié des exposés d'experts (UNICEF, UNHCR, DCI, intervenante scolaire locale, etc...) ainsi que des ateliers participatifs et des projets de groupe.

Les 20 participants se recrutaient parmi des professions variées : psychologues et travailleurs sociaux, ombudsman, administrateurs publics et collaborateurs d'ONGs.

3. SEMINAIRE DE SION

Le 14^{ème} séminaire international de Sion s'est déroulé à l'IDE du 14 au 18.10.2008. La Direction du cours fut assurée par Mme Renate Winter, Juge au Tribunal Spécial ONU pour la Sierra Leone.

Le programme du séminaire a été articulé en 5 temps :

- L'ouverture du mardi soir avec une allocution du Conseiller d'Etat M. Roch (Education, sports, culture), puis M. Jean Zermatten a présenté et commenté des passages de films cultes mettant en scène des enfants, victimes ou témoins ; les participants ont ensuite été invités à visiter l'exposition intitulée « Enfance : le droit à l'insouciance », photographies de Madame Hélène Tobler.
- Le mercredi, avec des allocutions officielles de Madame Eve-Marie Dayer-Schmid, présidente du Tribunal cantonal du Valais, de Mme Renate Winter, Directrice du cours, et de Madame Alexandra Souza Martins, Experte pour la prévention du crime au Bureau des Nations Unies sur les Drogues et la Criminalité (UNODC). Ensuite, le panorama général sur la question des enfants victimes et témoins a été présenté.
- Le jeudi a été réservé au thème spécifique de la parole de l'enfant victime ou témoin.
- Le vendredi a été consacré à des questions concrètes : examens de crédibilité, protection des témoins, enfants soldats à la fois victimes, auteurs et témoins d'infractions.
- Le samedi a permis aux 5 groupes de travail de présenter les recommandations élaborées pour le III^{ème} congrès mondial de Rio sur l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents (novembre 2008).

Les participants ont travaillé en cinq ateliers :

1. Peur ? Comment entendre l'enfant : police, justice, psy...
2. Des enfants à la cour : besoins spécifiques des enfants victimes et témoins sur le plan psychologique
3. Une affaire de justice et de droits : la question des droits (compensation, protection), des lois (Recommandations, lignes directrices, standards minima) et des garanties procédurales,
4. La position particulière de l'enfant victime d'exploitation sexuelle.
5. La reconstruction : quelles mesures d'aide et de réhabilitation post trauma.

L'IDE a bénéficié de l'expertise et de la collaboration précieuse du Bureau des Nations Unies sur les Drogues et la Criminalité, du Bureau International des Droits de l'Enfant et du Centre de Recherches Innocenti ainsi que d'UNICEF. Mmes Anne Grandjean (UNICEF), Nadja Pollaert (BIDE) et Anna Guidice Saget (UNODC) ont accompagné tout le processus de mise en route du séminaire et ont apporté leurs conseils avisés de spécialistes. Le séminaire fut placé sous le patronage de l'Association Internationale des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille (AIMJF), fidèle partenaire de nos colloques.

Comme dans nos séminaires précédents, l'approche du colloque se basait sur la diversité; diversité géographique avec la présence d'intervenants et de participants de différents horizons, (Afrique, Amérique du Sud et du Nord, l'Europe orientale et occidentale, Asie) et diversité professionnelle avec des médecins, juristes, travailleurs sociaux, sociologues, responsables d'ONG, membres d'OG et d'organisations onusiennes, étudiants. En tout, **34 pays** étaient représentés ce qui représentait près de 140 participants. La méthode de travail combinait conférences théoriques, témoignages et ateliers pratiques, dans une approche inter- et transdisciplinaire. Un accent a été mis sur la présentation des nouvelles lignes directrices de l'ECOSOC sur les enfants victimes et témoin.

Le rapprochement Nord/Sud reste une de nos préoccupations et un thème comme celui choisi permet effectivement une ouverture importante pour les participants des pays du Sud, en quête de bonnes pratiques et soucieux de collaboration internationale. Les échanges hors partie officielle, donnent aussi l'opportunité de créer des réseaux, fort importants.

13 boursiers ont pu prendre part à cette formation, représentant 11 pays; ces bourses ont pu être financées grâce à la contribution de la DDC. Bourses complètes ou partielles, selon les possibilités de chacun. Le critère pour le choix des boursiers (près de 36 demandes reçues) s'est fait en fonction de la possibilité pour les bénéficiaires de faire profiter leur pays, leur organisation ou leurs collaborateurs des savoirs acquis à l'IDE.

Le séminaire fera l'objet d'une publication des interventions en plénière et des synthèses des travaux d'atelier. D'ores et déjà nous pouvons mentionner les éléments suivants qui ont été relevés à plusieurs reprises :

- La nécessité de la formation interdisciplinaire et interinstitutionnelle des professionnels travaillant avec les enfants victimes et témoins.
- La nécessité d'une rapide mise en œuvre au niveau national des lignes directrices de l'ECOSOC sur les enfants victimes et témoins.
- La nécessité d'assurer que les enfants victimes d'exploitation sexuelle ne soient pas criminalisés par la législation et/ou la pratique.
- Le témoignage de l'enfant victime et/ou témoin doit avoir la même valeur probatoire que le témoignage de l'adulte.

Les recommandations du séminaire ont été envoyées et utilisées lors du 3^{ème} congrès mondial de Rio Elles ont été travaillées et constituent une synthèse des travaux des cinq ateliers.

4. ADEM (Alliance pour les Droits des Enfants Migrants)

L'IDE, la fondation suisse du Service Social International (SSI), et la fondation Terre des hommes - aide à l'enfance (Tdh) ont décidé d'unir leurs efforts afin de faire respecter les droits des enfants migrants ainsi que d'améliorer leur prise en charge et leur suivi en Suisse, en créant l'«**Alliance pour les Droits des Enfants Migrants**» (ADEM) qui a été rebaptisée pour cibler tous les enfants migrants et non plus uniquement les mineurs non-accompagnés.

L'Alliance suit les objectifs suivants:

- intensifier la collaboration des organisations et des professionnels actifs dans le domaine,
- favoriser l'échange et la diffusion de toute information relative aux enfants migrants en vue d'améliorer la prise en charge de ces enfants,
- travailler avec détermination et vigilance à la mise en œuvre de la législation, de la réglementation des règles administratives et des procédures relatives aux enfants migrants, et à l'amélioration des pratiques des différents acteurs.

Un Memorandum of Understanding, mis à jour en décembre 2008, concrétise la collaboration entre les trois organisations sur la question des enfants migrants en Suisse et fixe les tâches et les obligations respectives dans le cadre de l'Alliance. Il est accompagné du concept de l'Alliance et de la Charte éthique du Réseau Suisse des Droits de l'Enfant, signée par les trois organisations.

Une des activités principales est l'organisation annuelle de colloques nationaux réunissant toutes les personnes intéressées et ayant pour buts d'amener les professionnels concernés à se rencontrer, créer des liens et développer certains thèmes importants. Suite à ces rencontres, les actes de chaque colloque sont publiés. En juillet 2008 les actes du 2^e colloque national organisé le 29 octobre 2007, intitulé « La prise en charge des mineurs non accompagnés : le rôle du tuteur et de la personne de confiance » ont été publiés par l'IDE au nom de l'ADEM.

Comme la migration est un des thèmes de préoccupation principale de l'IDE, une fiche sur les enfants migrants, contenant notamment des références aux textes juridiques relatifs aux droits de l'enfant, des références bibliographiques, des "best practices" et des liens Internet utiles a été rédigée par l'IDE et est disponible sur son site.

5. PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LES PRATIQUES TRADITIONNELLES NEFASTES A LA SANTE : Mutilations génitales féminines et mariages forcés

5.1 Documentaire Femmes mutilées plus jamais !

Le documentaire de Carole Roussopoulos « Femmes mutilées plus jamais ! » connaît un vif succès. Il est en moyenne montré deux fois pas mois à un public concerné et fait désormais office de matériel didactique. Il accompagne nos formations et cours de sensibilisation.

5.2 Campagnes de sensibilisation

Au niveau valaisan, notre campagne de sensibilisation dans les villes du Valais romand qui a débuté en mai 2006, s'est achevée à l'hôpital de Sierre le 19 novembre 2008. Les participants sont à chaque fois nombreux (en moyenne une soixantaine) et d'horizons professionnels divers (ONG pour femmes migrantes, communautés concernées et professionnels de la santé). Au bout de deux ans de travail, nous pouvons tirer les constats suivants :

- L'information et la formation ont fait changer le discours médical sur le rôle préventif assumé par les professionnels de la santé.
- Les jeunes des communautés (notamment les jeunes hommes) concernées nous sollicitent pour parler des conséquences négatives sur la santé et l'intégration des femmes.

5.3 Manuel didactique

Le manuel didactique réalisé par un groupe de travail interdisciplinaire (Service de l'intégration du canton du Valais, Centre Suisses-Immigrés, Association Kalkal, SIPE et IDE) verra le jour au printemps 2009. Il s'adresse à l'ensemble des professionnels concernés et donne la parole aux femmes ayant été mutilées, tout comme aux spécialistes de la question.

L'Institut international des Droits de l'Enfant représente également le réseau valaisan à la Commission nationale d'experts contre l'excision.

5.4 Les mariages forcés

La sortie du film « Mariages forcés plus jamais ! » a eu lieu le 30 octobre dernier à CINEMIR à Sion, en présence d'une centaine de personnes environ. Il a été précédé par un colloque sur ce thème et avec des intervenants d'ONGs, du service de l'intégration du canton du Valais et avec une introduction de M. J. Zermatten vice-président du Comité des droits de l'enfant de l'ONU. Le documentaire a également été montré au Club 44 le 27 novembre dernier à la Chaux-de-Fonds. Les perspectives d'utilisation de ce nouvel outil didactique s'annoncent favorables; trois journées de sensibilisation seront organisées à Genève et à Fribourg.

Les deux films coproduits par l'IDE ont été sélectionnés pour le Festival Filmmor Women's Film Festival à Istanbul et font partie de la rétrospective des films de Carole Roussopoulos que Canal9 présentera dès juin 2009.

Outre le manuel didactique sur les MGF et les traductions du film sur les mariages forcés, nous continuons d'attirer l'attention du public sur ces problématiques, notamment par notre site Internet (www.childsrights.org) et nos formations en droits de l'enfant.

6. SENTIER DES DROITS DE L'ENFANT

Après de nombreuses péripéties, notamment de sérieuses déprédations, des vols et autres dégâts, l'IDE a décidé de supprimer les animaux qui concrétisaient les droits illustrés le long du sentier ; non seulement, le Sentier était en mauvais état, mais il

pouvait être dangereux. Malgré tous les essais tentés par Mme Gorret et les recherches effectuées pour trouver un matériau assez solide, nous nous sommes résignés à poser des panneaux le long du sentier.

Ces panneaux reprennent les droits tels qu'ils figurent dans le livre « Droits d'enfants », avec les illustrations et les petits contes. La pose de ces panneaux a pu être réalisée à fin 2008 et le Sentier sera ré-inauguré au printemps 2009. Des travaux d'intérêt publics seront mis en place pour nettoyer tout le terrain et donner belle allure à ce parcours. C'est un grand soulagement de savoir ce sentier à nouveau ouvert. A noter que la Loterie romande a donné le coup de pouce décisif pour réinstaller ce chemin.

7. SITE INTERNET www.childsrights.org

Le site de l'IDE ouvert depuis juin 2000 s'est agrandi, tant du point de vue du contenu, que des langues et surtout de l'augmentation du nombre de visiteurs. A la fin 2008, nous comptons 155'417 visites par 85'869 visiteurs différents, le seul mois de décembre ayant enregistré 12'578 visites. Les raisons de ce succès grandissant sont nombreuses : au cours de l'année écoulée, le site de l'IDE a été complété par 7 fiches thématiques relatives aux enfants en situation difficile et qui visent les enfants vivant dans un contexte qui les rend vulnérables, à savoir : les enfants victimes de traditions néfastes à la santé, handicapés, migrants, dans le sport, en situation de rue, en conflit avec la loi et représentés dans les médias. Pour ce faire, l'IDE a compté sur le travail de son équipe, mais a également pu bénéficier de l'apport des étudiants de l'EMCR qui, dans le cadre de leurs études, devaient réaliser un projet commun, à savoir l'élaboration de deux de ces 7 fiches. Le dynamisme du site, qui attire les internautes, est assuré par la parution de deux éditoriaux par semaine, rédigés soit par l'équipe IDE, qui fait ainsi bénéficier le site de ses apports interdisciplinaires, soit par des « journalistes » amis des enfants et invités par nos soins. Ces articles reflètent des prises de position par rapport à des événements, ou un aperçu d'un problème, et concernent différentes régions du globe. Une liste de diffusion permettant de recevoir par E-mail les titres-annonces des nouveaux éditoriaux a été créée et a rencontré un franc succès, avec plus de 300 abonnés à la fin 2008.

Il est à noter que le forum du site relatif au programme d'Afrique de l'Ouest attire en permanence, soit 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, les internautes.

7.1 Site www.childsrights.org version chinoise

En 2008, on enregistre une augmentation des informations mises en ligne en chinois, la publication de news régulière (1 par mois) en langue chinoise, et une augmentation régulière du nombre de visiteurs de ce site.

8. PUBLICATIONS

8.1 Livres

- Rizzini, I.; Mandel Butler, U.; Stoecklin D. (Eds) **Life on the Streets - Children and adolescents on the Streets : Inevitable Trajectories ?**
- Ferring, D. ; Hanson, K. ; Majerus, M. ; Schmidt C. ; Zermatten, J. **Les droits de l'enfant : Citoyenneté et participation**, Actes de conférences de l'Université d'été, 2007
- **Enfants en situations de rue. Prévention, intervention, respect des droits.** Actes du Séminaire IDE 2007

8.2 Working Reports

- **Training Course on Juvenile Justice for Officials from China**, Actes de la formation dispensée à l'IDE pour les officiels chinois, en Français et en Chinois (2007)
- **Violence à l'encontre des enfants**, Actes de la Journée Sarah Oberson 2007
- **Réponses nouvelles pour jeunes en difficultés : se confronter à soi-même**, Actes de la journée organisée avec la fondation CAP (avril 2008)

8.3 Film

- **Mariage forcé Plus Jamais**, Film de Carole Roussopoulos, coproduit par IDE

9. FORMATIONS IDE ET PARTENAIRES

9.1 EMCR

- Le 15 novembre 2008 la troisième volée de l'Executive Master of Advanced Studies s'est achevée à l'université de Fribourg par la remise des diplômes à 18 étudiants en provenance d'Europe, d'Amérique latine et du Nord, d'Afrique et d'Asie. A noter, que 15 candidats doivent encore rendre leur thèse en 2009 pour obtenir leur diplôme. Une association d'alumni regroupant tous les anciens étudiants des volées précédentes a également été créée lors du dernier module 2008.
- La 4ème volée qui débutera le 16 février prochain à Fribourg s'annonce tout aussi captivante, avec 36 étudiants de 23 pays différents et pas encore représentés dans le Master, tel que l'Iran, l'Azerbaïdjan, le Bangladesh, Madagascar, la Malaisie, le Niger, le Soudan, le Swaziland et le Zimbabwe.

9.2 Diplôme en protection de l'enfant

Une vingtaine de participants sont engagés dans la 3^e volée de ce diplôme réservé aux travailleurs sociaux et policiers actifs dans le domaine de la protection de l'enfant. Cette volée finira en 2009.

Un nouveau Comité de pilotage a été mis en place pour assurer l'adéquation de la formation et des besoins des Services de protection de l'enfance de Suisse romande. Il comprend des représentants de la CRADPJ et également des Hautes écoles spécialisées en santé et social. Ce lien avec les acteurs de terrains et les dirigeants des HES semble très important pour la réussite de ce diplôme et surtout pour que les diplômés travaillent mieux dans une approche basée sur les droits de l'enfant.

Après trois volées, M. Jean Vallet, Coordinateur du Diplôme et chef de projet se retire. Il est remplacé par M. Marc Favez, Adjoint à la Direction du SPJ du canton de Vaud.

9.3 Diplôme en expertises psycho judiciaires pour enfants et adolescents

La deuxième volée de ce diplôme a commencé en 2008 ; elle est fréquentée par 15 psychologues et une pédopsychiatre, qui se forment à l'exercice difficile de l'expertise pour les tribunaux. C'est un beau succès pour cette formation qui comprend deux volets bien distincts : une partie théorique autour des besoins, du développement de l'enfant et de la réalité judiciaire ; une 2^e partie où les participants doivent réaliser 4 expertises.

Les instances judiciaires civiles, pénales, tutélaires ou des mineurs confient des expertises aux diplômants qui les réalisent sous le contrôle du Prof. Jaffé. Le retour sur la qualité de ces expertises est positif et les demandes sont constantes.

A noter que la première volée alémanique s'est terminée en septembre 2008. A ce jour, il n'est pas encore prévu de lancer une seconde volée outre Sarine ; les difficultés liées à une faible connaissance du réseau sont réelles.

9.4 Nouveau Master en droits de l'enfant (MIDE)

Le 15 septembre 2009, a commencé le premier master en droits de l'enfant, (Master interdisciplinaire en droits de l'enfant) inscrit dans le cursus universitaire de base, soit post bachelor. Il est réalisé par l'IUKB avec l'Université de Fribourg et une très forte impulsion de l'IDE. 19 étudiants provenant du droit, de la sociologie, de la psychologie, des sciences sociales, des hautes études internationales et des lettres ont démarré cette formation de 3 semestres, équivalant à 180 crédits ECTS.

C'est une très grande satisfaction de voir, après le MCR post grade, une formation universitaire consacrée entièrement aux droits de l'enfant. Cet exemple unique en Suisse – et probablement dans le monde – nous réjouit particulièrement. Les collaborateurs de l'IDE sont passablement engagés dans les activités du MIDE.

10. CONCERTS AURA

L'IDE a été l'incitateur d'une tournée de concerts réalisés par le groupe Aura, en collaboration avec le Service social international et Plan-Suisse en novembre 2008. Le **groupe AURA** est un groupe de musiciens professionnels de l'Afrique de l'Ouest qui a monté un spectacle de rap (POTO POTO) autour des droits de l'enfant. Ces concerts ont connu un très grand succès grâce à la qualité musicale des chanteurs et musiciens, mais surtout en raison du contenu des textes chantés : en effet, tous

parlent d'une manière simple, directe et sincère des droits de l'enfant. L'idée était d'utiliser l'instrument culturel (la musique rap) pour sensibiliser les jeunes aux droits de l'enfant (textes des chansons). La tournée suisse du groupe Aura s'est passée en novembre 2008, avec six concerts (St. Maurice, Genève, Bellinzona, Lugano, Winterthur et Zürich) pendant 14 jours. Les chanteurs ont également été invités à Strasbourg par le Conseil de l'Europe durant cette période.

Cette tournée a été un grand succès pour plusieurs raisons :

- Ce groupe est composé de rappeurs africains, tous connus dans leur pays respectifs, mais unis par un engagement commun : la défense des droits humains, respectivement des droits de l'enfant.
- Leur démarche est originale, car ces artistes se sont mobilisés pour un spectacle consacré aux droits de l'enfant (le spectacle Poto-Poto) qui est une création originale, prenant appui sur un modèle musical particulièrement bien adapté aux enfants (le rap).
- Le message qui sous-tend le spectacle est tiré de la Convention des droits de l'enfant et est amplifié par l'expérience personnelle vécue par ces jeunes musiciens. Cela lui donne un accent de vérité et une dimension humaine importante.
- Le spectacle présenté en Suisse a été complété par des témoignages des chanteurs, témoignages effectués dans les écoles (fin primaire / début secondaire). Cette partie a représenté une valeur ajoutée indéniable à ces concerts et a offert une expérience inoubliable pour les enfants qui y ont participé.
- En privilégiant la prise de conscience des droits de l'enfant par la musique, l'émotion et le vécu, le groupe Aura fait œuvre originale et a choisi les bons supports. Les droits de l'enfant ne doivent pas seulement être abstraits : ils doivent parler aux enfants.

Des recommandations ont été faites par les enfants qui ont pris part aux séances de sensibilisation et feront l'objet d'une petite publication en 2009.

A noter encore que la brochure de présentation de la tournée a été préfacée par Mme Calmy-Rey, Conseillère Fédérale.

11. PROJETS 2009

11.1 *Projet ESD – Brésil*

Au début de l'année 2008, l'IDE a engagé Mme Andressa Curry Messer, juriste brésilienne, pour participer - sous la supervision de M. Daniel Stoecklin - à l'élaboration du projet "Enfants en situations difficiles au Brésil - ESD". En s'adaptant aux exigences/objectifs des fondations, l'IDE a élaboré le projet "ESD" en deux formats : un projet d'intervention et un projet de recherche. Les deux projets ont été ainsi proposés à de nombreuses fondations en Suisse et ailleurs afin d'obtenir des fonds pour la concrétisation du projet au Brésil. Actuellement, l'IDE reste dans

l'attente d'une réponse pendant d'une fondation suisse potentiellement intéressée à financer le projet. L'IDE continue sa recherche de fonds durant l'année 2009.

11.2 Népal

L'IDE a été sollicité par un ancien étudiant népalais de l'EMCR diplômé en 2008, M. Deepak Raj Sapkota, pour mener des actions de sensibilisation au Népal afin d'encourager et soutenir les actions des ONGs et défenseurs des enfants, qui souhaitent introduire dans la future constitution népalaise les droits de l'enfant. Les jeunes et les enfants représentent 1/3 de la population népalaise. Leur situation est très précaire en raison des problèmes liés à une longue période d'insécurité et de violence généralisées dues au conflit armé. Beaucoup d'enfants ont été gravement atteints et le bon développement des enfants népalais, tant sur le plan physique que psychologique risque d'être compromis. En outre, ce pays se trouve dans une situation économique catastrophique avec des taux très élevés de pauvreté, aggravés par le lourd fardeau de la dette. L'existence de nombreuses croyances traditionnelles et coutumes et le système des castes provoquent de très graves discriminations, notamment à l'égard de jeunes filles ou de personnes appartenant à des minorités.

Fidèle à ses objectifs de formation et d'information, l'IDE se rendra au Népal du 30 mars au 4 avril prochain afin de rencontrer des parlementaires népalais et les convaincre de la nécessité d'introduire les droits de l'enfant dans la constitution, ce qui représenterait un grand pas vers la démocratie et la paix. De plus, afin de rallier l'opinion publique à la cause des enfants, l'IDE organisera une journée de discussion sur le thème « Les médias et les droits de l'enfant », avec des journalistes népalais; l'IDE possède une certaine expertise en matière de formation de journalistes, développée à plusieurs reprises en Afrique de l'Ouest et en Suisse, dans le cadre d'une collaboration avec le Service Social International. Enfin, deux journées de sensibilisation à la Convention des Droits de l'Enfant seront organisées pour les professionnels de l'enfance travaillant dans des ONG et la dernière journée sera consacrée aux enfants, par des visites et des discussions autour des droits de l'enfant aux clubs d'enfants, très nombreux au Népal. Cette semaine de sensibilisation et de formation doit se terminer par des recommandations rédigées par les professionnels de l'enfance en s'appuyant sur les discussions avec les parlementaires, les journalistes et les enfants.

Pour mener à bien ce programme, l'IDE travaille avec l'ONG Creating Possibilities (CP). L'UNICEF et d'autres agences onusiennes collaboreront également au programme.

11.3 Arménie

A la suite du séminaire international de Sion 2007, une demande d'aide technique a été présentée par une participante, Mme Mira Antonyan, Directrice d'un Centre d'accueil et d'orientation pour enfants vulnérables et abandonnés à Yerevan, Arménie. Cette demande a été discutée longuement et également partagée avec la Fondation suisse du Service international et a été jugée sérieuse et bien argumentée. L'objectif de l'aide peut se résumer ainsi : comment contribuer à désinstitutionnaliser la prise en charge des enfants dans ce pays et qu'offrir à la

place ? C'est une problématique assez répandue dans les pays de l'Europe de l'Est et Orientale.

A fin avril 2008, une mission d'exploration a été effectuée conjointement par l'IDE et le SSI et a abouti à la rédaction d'un projet de formation pour les travailleurs sociaux arméniens afin de leur montrer les modes d'intervention et les alternatives possibles au placement. Une deuxième phase de ce programme est de travailler concrètement dans une province d'Arménie pour mettre en application les principes théoriques, dans le contexte local.

Actuellement, ce projet est en attente de financement.

11.4 20e Anniversaire de la Convention des droits de l'enfant

Le 20 novembre 2009, la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant fêtera son 20^e anniversaire. L'IDE a décidé de mettre sur pied une grande manifestation pour célébrer dignement cet événement. Cela se passera à Martigny au CERM et plusieurs ONGs ont été invitées à co-organiser la fête avec l'IDE, à savoir : La Fondation Moi pour Toi, Terre des Hommes, la Maison de Massongex, la Fondation Sarah Oberson, l'Institut Saint Raphaël, l'Association François-Xavier Bagnoud.

Cette manifestation se déroulera les 20 et 21 novembre 2009, avec une journée thématique sur la Convention, son application et ses défis ; et une journée associative, le 21 novembre ouverte aux enfants et familles. La dimension de cette fête sera étendue à toute la Suisse romande.

12. PARC INFORMATIQUE

L'IDE, après plus de 10 ans d'utilisation de moyens informatiques devenus progressivement dépassés, a décidé de changer complètement tout son parc informatique. L'outil informatique est particulièrement important, puisque l'action est soutenue par le site www.childsrights.org.

De plus, cette modification des outils informatiques, a permis à l'IDE de réaliser son indépendance totale par rapport à l'IUKB, puisque les serveurs IDE sont maintenant complètement sous contrôle de l'IDE.

L'AMIDE a rendu possible ce renouvellement bienvenu. MERCI !

13. AMIDE : Association des Amis de l'IDE

L'Association des Amis de l'IDE (AMIDE) a vu le jour le 26 mars 2007 afin d'agrandir le cercle des personnes qui soutiennent l'Institut, lui offrant ainsi une assise meilleure et plus large.

Le Comité de l'AMIDE est constitué de 3 personnes, à savoir, Me Catherine Biner Bradley, Membre du conseil de fondation de l'IDE, la Secrétaire Mme Paola Riva Gapany, Sous-Directrice de l'IDE et le Président M. Raymond Lorétan.

En 2008, l'AMIDE a entrepris des démarches auprès de bailleurs de fonds potentiels afin de présenter les activités de l'IDE; des rendez-vous ont été organisés entre M. Zermatten et des bailleurs potentiels et une démarche de fonds est à l'étude; de même, diverses manifestations de soutien, tels que des galas, sont en cours de préparation. Le comité exécutif examine la question du recrutement de nouveaux membres de l'Association. Pour l'équipe de l'IDE, la plus belle démonstration du soutien de l'AMIDE a été la prise en charge financière du nouveau parc informatique complet de l'IDE, installé en fin d'année.

14. COLLABORATION AVEC LA DDC

Durant l'année 2008, l'IDE et la Direction du Développement et de la Coopération de la Confédération helvétique ont poursuivi leur collaboration régulière.

La DDC est représentée au Conseil de l'IDE par Mme Manfrina. Cette collaboration est précieuse pour l'IDE.

L'IDE saisit l'occasion de ce rapport pour remercier très vivement la DDC de son soutien et de ses conseils avisés.

15. PERSONNEL

Les personnes suivantes ont travaillé en 2008 pour l'IDE :

- Mme Paola Riva Gapany, Sous-Directrice (80% dès mai 2008)
- Mme Alexandra Prince, Coordinatrice (100%)
- Mme Geneviève Lévine, Animatrice du site Web (50%)
- Mme Elvira Fischer, Webmaster (50%)
- M. Daniel Stoecklin, Co-chef de Projet Chine (30% dès le 1^{er} février 2008)
- Mme Andressa Curry Messer, Collaboratrice scientifique (mandat à 50 % dès le 1^{er} février 2008, puis diminution à 20% en cours d'année)
- Mme Patricia Roduit, Animatrice du site Web et Coordinatrice (50% dès août)
- Mme Fanny Balmer, Juriste stagiaire (100% du 4 mars jusqu'au 1^{er} septembre, puis 80% jusqu'à fin novembre)
- Mme Clara Balestra, Collaboratrice scientifique (mandat à 20% du 1^{er} avril au 30 septembre)
- Mme Linda Zufferey, stagiaire durant 1 mois (100%)
- Mme Zikreta Nicevic (100% du 1^{er} octobre au 31 décembre)
- M. Frédéric Follonier, Civiliste (100% durant 1 mois, janvier 2008)
- Mme Julie André, Chargée de Projets (mandat à 20%)
- Mme Anastasia Panayotidis, Collaboratrice en droits de l'enfant (20%)
- M. Habib Osmani, Apprenti
- Mme Anna Gil, traductrice espagnol*

- ☉ M. André Karlen, traducteur allemand*
- ☉ M. Roman Gisler, traducteur allemand (dès décembre 2008)*
- ☉ M. Aldo Riva, traducteur italien *

* personnes travaillant bénévolement et selon les besoins et les projets

Les Membres du Conseil de la Fondation qui travaillent tous bénévolement doivent aussi être remerciés chaleureusement :

- ☉ M. Christophe Darbellay, Président,
- ☉ M. Michel Lachat, Vice-Président
- ☉ Mme Pasqualina Perrig-Chiello, Membre
- ☉ Me Catherine Biner Bradley, Membre
- ☉ M. Jean Zermatten, Directeur de l'IDE

16. REMERCIEMENTS

La rédaction du rapport annuel nous donne l'occasion de remercier les différentes personnes et organisations qui œuvrent efficacement à la bonne marche de l'IDE. Cette année, nous pensons aux collaboratrices et collaborateurs qui donnent le meilleur d'eux-mêmes afin de consolider, évaluer, développer et améliorer les activités déjà en place, tout en persévérant dans la qualité des prestations. Nous ne saurions oublier dans ces remerciements nos fidèles partenaires financiers :

- ▣ La Direction du Développement et de la Coopération suisse (DDC)
- ▣ La Ville de Sion
- ▣ La Loterie de la Suisse Romande (LORO)
- ▣ L'Association des Amis de l'IDE
- ▣ La Fondation Oak
- ▣ Distribution Suisse

Il n'est pas dans l'optique de l'Institut de se reposer sur des acquis. En matière d'informations et de formations les défis sont importants et les progrès toujours possibles. Les différents séminaires dispensés en 2008 ainsi que la mise sur pied, durant l'année écoulée, de nouvelles formations permettront, nous l'espérons, de pallier quelque peu les énormes besoins des professionnels travaillant dans le domaine des droits de l'enfant.

Nos vœux pour 2009 vont dans le sens d'une année des « 20 ans de la Convention des Droits de l'Enfant » placée sous l'auspice d'une meilleure compréhension et d'un respect toujours croissant de ceux-ci, partout dans le monde.

Sion, le 2 mars 2009

Jean Zermatten
Directeur